

Algérie - Maroc : L'intégration économique pour sortir de l'impasse ?

“L'objectif d'une intégration économique et monétaire peut paraître ambitieux et pour certains anachronique eu égard à la situation géostratégique conflictuelle que connaît le Maghreb depuis plus de trente ans. A contrario les populations et les forces vives aspirent à l'Union(...)” Et Camille Sari de poursuivre: “Les dirigeants politiques qui prendraient l'initiative d'une telle construction inscriraient de leur empreinte l'Histoire de cette région avec un grand H” Pour cela, l'auteur suggère une approche par étapes tout en évitant de copier sur des pays qui ont une histoire, des cultures et des niveaux de développements différents.

1ère étape : la création du DINRHAM, convertible seulement au sein de l'UMA en sa qualité de monnaie commune coexistant avec les monnaies nationales. Durée 3 à 5 ans.

D'emblée il est indispensable de créer une union douanière. Le libre échange doit régner à l'intérieur des frontières de l'UMA. Les entreprises maghrébines ne payent pas de droits de douane. Cette création mettra à égalité tous ceux qui importent du reste du monde. Si des droits sont appliqués à l'importation, ils sont identiques quel que soit le port, l'aéroport, la route ou la gare ferroviaire d'arrivée.

Les marchandises peuvent être importées en vrac dans l'UMA et ensuite conditionnées séparément avant d'être distribuées à des clients installés dans différents Etats de l'Union. Chaque entré de l'union peut servir indifféremment les autres pays. Cela permet de rationaliser les activités et d'appliquer des prix plus compétitifs.

Ensuite, il convient de créer une chambre de compensation qui doit comptabiliser les facturations en Dinrhams des exportations et des importations ainsi que les échanges de services, de façons bilatérale et multilatérale. Le déficit (ou l'excédent) des mouvements de capitaux intra maghrébin, intervient dans ce système de compensation. Le solde doit être réglé en fin d'année en devises ou reporté sur l'exercice suivant d'un commun accord sous forme de crédit. Les échanges de biens et de services ainsi que les entrées et sorties de capitaux se compensent au niveau des 5 pays de l'UMA. Un pays X serait tenté de cumuler les déficits de sa balance Dinrham de façon inconsidérée. Implicitement, il bénéficierait d'un crédit gratuit. Afin d'éviter ces abus, on peut imaginer une rémunération des reports négatifs sur l'exercice ou les exercices suivants.. Ce taux ne doit pas dépasser le taux moyen des 5 pays, en attendant la création d'une banque centrale maghrébine qui aura à

fixer un taux de refinancement. Dans la même veine et afin d'éviter une suraccumulation des dettes en Dinrham excessive, on peut imaginer que les pays déficitaires ne doivent pas dépasser un taux de progression de leurs échanges intra maghrébins, générateurs de mobilisations de Dinrhams, de plus de 3%. A contrario les pays qui sont excédentaires ou en équilibre du solde Dinrham n'ont aucune limitation quant à ces échanges.

Les déséquilibres des échanges de biens et de services peuvent être compensés au moins partiellement par la montée en puissance du tourisme intra maghrébin, facilité par l'utilisation du dinrham.

L'intégration maghrébine et la coopération retrouvée fera chuter de façon significative les budgets défense très dévissivoire.

Les dépenses militaires occupent la première place en termes de budgétisation dans les deux pays.

Ces ressources improductives, aliénant des milliards de dollars au dépens des générations actuelles et futures devraient être utilisées dans des projets de développement communs.

2ème étape : création d'une monnaie unique avec une période de transition de 5 à 10 ans.

Les monnaies nationales sont utilisées uniquement à l'intérieur de chaque pays. Seul le Dinrham est utilisé dans les échanges intra-maghrébins.

Il convient au préalable de parachever l'union douanière et d'instaurer le marché unique maghrébin en supprimant toutes les barrières et les contraintes administratives qui entravent les échanges.

Les faits marquants de cette période :

Quelles dotations en Dinrhams chacun des pays doit-il prétendre ? On part de sa masse monétaire durant les 3 dernières années précédant la création de la monnaie unique. Toute tentative de faire tourner la planche à billets serait considérée comme un acte déloyal et de toute

manière se traduira par une forte inflation car la plupart des produits sont non échangeables.

Le taux de progression de la masse monétaire dans chacun des pays suivra le même rythme qu'avant l'instauration de la monnaie unique.

Faut-il un pacte de stabilité à l'UMA ? La crise mondiale de 2008 a d'une certaine manière briser des certitudes et des paradigmes. Le premier d'entre eux est le monétarisme qui a influencé les choix de la commission européenne et du conseil de l'Europe. De ce fait le pacte de stabilité européen et les critères de Maastricht ont mis l'accent sur le plafonnement de la dette publique, la stabilité des prix et du taux d'inflation, le nivellement par le bas des taux d'intérêt et le maintien des taux de change dans une fixité irrémédiable.

Le but est de faire converger les deux économies marocaine et algérienne, de telle manière à ce que les valeurs propres des monnaies de ces deux pays restent stables. S'agissant d'économies ouvertes et partiellement dépendantes, elles ne peuvent rester à l'écart des mouvements de fixation des prix internationaux. Il serait nécessaire que les échanges maroco-algériens se fassent selon des règles tendant à sauvegarder les intérêts communs.

Comment déterminer la valeur relative des deux monnaies maghrébines afin de fixer la valeur de cette monnaie commune qu'est le Dinrham? Dans un premier temps il convient de vérifier empiriquement les liens valeurs de la monnaie et les agrégats comme le salaire, le profit, les inputs, la productivité l'inflation...etc.

Le taux de change entre le dirham et le dinar qui doit fonder la valeur du dinrham (en prenant en compte les monnaies des trois autres pays de l'UMA) est égale à la valeur relative des monnaies marocaine et algérienne.

À suivre page 26

Algérie - Maroc : L'intégration économique pour sortir de l'impasse ?

Suite page 25

Pages économiques...

La principale préoccupation est de relier le taux de change aux variables réelles, notamment la valeur ajoutée et ses principales composantes salaire et profit. Les cas de l'Algérie et du Maroc accèdent davantage cette idée, car leurs marchés monétaire et financier ne sont pas très développés. Le Maroc et l'Algérie cherchent désespérément le chemin de la convertibilité. Pour ce faire et afin de ne pas subir les attaques spéculatives sur les marchés noirs, n'est-il pas plus prudent de fixer des taux de change qui soient crédibles aux yeux des marchés ? Le problème est le suivant : à quel niveau peut-on estimer un taux de change qui "correspond" aux réalités économiques ? Une telle politique de change doit veiller à ce qu'il n'y ait pas de transfert de valeur, ni de dévalorisation de la force de travail des pays

maghrébins, d'où la nécessité de comparer les différentes composantes du PIB et de la valeur ajoutée avec ses principales composantes, le salaire et le profit.

S'agissant d'économies en développement, les politiques de crédit jouent moins dans la circulation internationale des capitaux, donc la détermination des taux de change serait davantage structurelle et réelle que monétaire et financière.

Il y a néanmoins des déterminants puissants comme la balance commerciale, les transactions courantes, la balance des paiements, les réserves de change avec l'aspect spécifique propre à une monnaie non convertible, qui réduit toute marge de manœuvre. Il va de soi qu'on ne peut rester indifférent aux variables

monétaires et financières qui en dernier ressort sont influencées par les facteurs réels. Mais il existe bel et bien des relations réciproques. La finance et la banque peuvent exercer des effets certains sur l'industrie et plus généralement sur toute l'économie. La description des potentiels économiques du Maroc et de l'Algérie laisse transparaître les points faibles et les points forts qui guident les relations monétaires internes.

Par Camille Sari

Source: Note de synthèse promotionnelle du livre «L'Algérie et le Maroc: Quelles convergences économiques ?»

Dès sa création, l'UMA s'est assignée la libre circulation des personnes de Libye en Mauritanie. Prononçant le discours inaugural, lors de la 1ère session ordinaire du Conseil présidentiel à Tunis le 21 janvier 1990, le défunt Roi Hassan II précisa que " le but des chefs d'Etat est de faire du Maghreb un seul pays, doté d'un seul passeport, d'une seule carte d'identité, d'une seule monnaie. " Reprenant cette citation, le prince héritier Mohamed BEN EL HASSAN ALAOUI (1994), aussi bien dans sa thèse de doctorat que son ouvrage met à juste titre un lien entre l'intégration maghrébine et la coopération avec l'Union Européenne.

Le FMI, n'a cessé d'appeler les pays de l'UMA à coordonner les réformes économiques, institutionnelles et juridiques au sein de la région en renforçant le secrétariat de l'Union du Maghreb Arabe et ses mécanismes de coopération régionale. La mise en place des institutions sera nécessaire afin d'atteindre des objectifs communs et de s'engager dans la réforme bancaire, la réforme fiscale et la libéralisation des mouvements de capitaux.

Selon le gouvernement tunisien, le coût du "non-Maghreb" représente un point de croissance économique en moins par an (1%). De ce point de vue l'union maghrébine aurait fait gagner aux cinq pays une valeur ajoutée annuelle de l'ordre de 10 milliards de dollars par an, soit l'équivalent de 5% de leurs produits intérieurs bruts cumulés (voire Jeune Afrique du 19 mai 2006).

La Banque Mondiale estime qu'une intégration maghrébine plus approfondie (qui prend en compte la libéralisation des services et la réforme de la réglementation de l'investissement) serait en mesure de croître le PIB réel par habitant entre 2005 et 2015 de respectivement 34%, 27% et 24% supplémentaires

pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie

Les économies maghrébines sont, chacune à leur manière, tournées vers l'exportation au détriment de leurs marchés intérieurs respectifs. Comme indiqué précédemment la politique algérienne est basée sur l'exportation d'un produit finissant à terme (les hydrocarbures) tandis que le Maroc a privilégié le tout à l'exportation et des transferts (des MRE et du tourisme) dont les montants dépendent de la conjoncture internationale. L'histoire économique des nations nous apprend que tout processus de développement s'enclenche à partir d'un marché national. Les grands groupes américains se sont développés grâce à un vaste marché-continent. Contrairement

à ce que pense 99% des économistes, la Chine a d'abord bâti son système économique en produisant pour ses populations avant d'envisager le développement à l'international. J'ai mené des missions économiques dans plusieurs provinces de ce pays

depuis 1992 et je peux témoigner des progrès accomplis en matière d'infrastructures, de constructions d'immeubles et de logements ainsi que d'une base industrielle et agroalimentaire. Les productions locales étaient de mauvaise qualité ; destinées pour l'essentiel au marché domestique. Les Chinois voyageaient très peu et ne pouvaient prospecter les marchés extérieurs. Ce sont les grands distributeurs internationaux (Carrefour, Wal-Mart..) qui envoyaient en Chine leurs responsables achat.

Camille Sari

Source: Note de synthèse promotionnelle du livre «L'Algérie et le Maroc: Quelles convergences économiques ?»

Les pays du Maghreb paieraient cher la non union...

“L’Algérie et le Maroc: Quelles convergences économiques ?”

Écrit par Camille SARI, Docteur es sciences économiques, qui a enseigné dans différentes Universités parisiennes dont Paris III-Sorbonne Nouvelle, Paris XII, Paris VIII et Paris XIII ainsi que dans des grandes écoles de commerce. En tant que conférencier international, il a enseigné en Algérie, en Côte d’Ivoire, au Mali, au Maroc et au Sénégal.

L’ouvrage du professeur Sari Camille interpelle aussi bien les académiciens, pour définir ensemble, une problématique de la stratégie d’intégration des pays de l’UMA et particulièrement les économies locomotives, que les décideurs publics sur les bénéfices d’une meilleure coordination économique dans un premier temps et d’une intégration progressive dans une seconde période.

Les soubassements théoriques actualisés d’un tel processus sont décrits succinctement mais avec brio par le professeur Sari qui a eu le mérite de clarifier l’ensemble des outils de l’appareil analytique nécessaire au management de l’intégration. Les expériences de nombreuses nations tels les ex-pays de l’est sont évoquées partout où leur pertinence est avérée. Ainsi, le lecteur aura un référentiel aussi bien théorique que pratique sur les thèmes qui sont abordés pour enclencher le processus d’intégration. Les schémas et les modèles présentés sont superbement simplifiés ; ainsi, ils deviennent accessibles à un étudiant ayant abordé un cours d’introduction à l’économie monétaire ou à un praticien qui a eu œuvré pendant une certaine période dans les sphères de décisions.

Toutes les analyses sont présentées et détaillées. Elles ont deux objectifs. Le premier consiste à fournir au lecteur les outils nécessaires pour comprendre le processus d’intégration. Le second consiste à montrer les bénéfices que les différents pays peuvent tirer d’une meilleure coordination des politiques économiques et d’une intégration graduelle et irréversible. Les politiciens ne ratent aucune occasion pour affirmer leur volonté d’aller en ce sens, édifier en commun un ensemble économique fort, sur la base des intérêts mutuels, et occulter les divergences politiques qui minent le processus. Les peuples et surtout les élites tentent de réaliser quelques projets ensemble, au sein d’un contexte qui aide peu ces initiatives. Ils n’attendent que la mise en pratique de mécanismes d’incitation forts pour s’investir massivement dans une telle aventure. Hommes d’af-

aires, scientifiques, classe laborieuse et citoyens de tout bord réclament haut et fort la mise en place d’une stratégie de collaboration, à l’instar des pays européens et à un degré moindre les pays du Golfe, pour tirer profit des atouts dont dispose la région.

Il est vrai que nous pouvons noter le peu d’ouvrages et même de projets de recherches sur la question. Les intellectuels l’ont occulté non pas par désintérêt mais simplement parce qu’ils considèrent qu’elle fait peu partie de l’agenda politique des différents pays. Il est prématuré de tirer des conclusions sur les causes profondes d’une telle défaillance. Mais l’ouvrage de Mr Sari comble une partie de cet écart et fait partie des pionniers dans ce domaine. Il nous montre

“Cet ouvrage apporte un éclairage complet sur les structures économiques et financières algérienne et marocaine, dans la mesure où son approche est à la fois financière, économique et politique.”

Eliane Karsaklian, Directrice du Master Négociation Commerciale Internationale, Université de Paris3 – Sorbonne Nouvelle.

que combien même les cheminements de politiques économiques ont été différents en Algérie et au Maroc, il reste suffisamment de marge de manœuvre pour tirer profit des différences naturelles, technologiques et scientifiques.

Mais l’ouvrage est centré sur les questions monétaires : endettement, taux de change, inflation, productivité et le reste. L’auteur fait bien de décrire en profondeur ces thèmes car ce sont les instruments de régulation, les outils que doivent manipuler les pouvoirs publics pour aboutir à un système de coordination harmonieux. Pour le reste : investissements, projets concrets, collaboration scientifique etc. ce seront les acteurs du terrain qui auront à gérer le processus. Les hommes d’affaires, les scientifiques, les ONG, les syndicats et les simples citoyens des deux pays n’attendent qu’un signal fort de la part des



pouvoirs politiques pour commencer à construire le Maghreb de demain. Mais les états auront besoin de mettre en place un cadre macroéconomique pour orienter et juguler le processus. C’est dans ce contexte que l’ouvrage du professeur Sari prend toute sa signification. Il comble un énorme vide et serait grandement apprécié au fur et à mesure que l’on s’oriente vers la construction du Maghreb.

Nous pouvons aussi noter que cette investigation tire profit des leçons des réussites et des échecs d’autres ensembles comme l’union européenne. Nous avons grandement besoin de connaître les succès et les échecs des autres tentatives afin de mieux se préparer. L’expérience grecque est analysée en ce sens. Nous pouvons dire que cet ouvrage vient à point nommer pour conquérir un terrain vierge mais vital pour la survie des pays de la région dans un contexte d’économie mondialisée, sur financiarisée et au sein de laquelle il faut gérer aussi bien pour la croissance que les mauvais jours.

L’ouvrage ne peut pas être exhaustif sur toutes les questions. Mais il s’adresse à l’essentiel. Il ne manquera pas de susciter un énorme engouement aussi bien sur la question de l’intégration maghrébine que pour les modalités macroéconomiques. Tant mieux, nous avons déjà besoin de cette analyse depuis fort longtemps. Il reste juste à espérer que ce débat poussera les décideurs politiques à produire des décisions courageuses dans le sens d’une construction plus rapide et plus poussée du grand Maghreb.

*Préface de M. Abdelhak LAMIRI, Ph.D.
Professeur en sciences de gestion de
l’Université de Californie.*